

**MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES UE MINEURE SANTE (LICENCE ACCES SANTE) 2021-2022**

Disciplines (responsables)	Volume horaire (CN <sup>1</sup> /SEPI <sup>2</sup> )	Modalité et durée de l'épreuve		Coefficients	ECTS	
		Session 1	Session 2			
<b>BLOC 1 (ECUE)</b>						
Physiologie	6h/4h	ET=QCM/20	50 mn	0.2	6	
SHS / Santé publique	3h/2h	ET=QCM/20	25 mn	0.1		
Anatomie	6h/4h	ET=QCM/20	50 mn	0.2		
Initiation à la connaissance du médicament	3h/2h	ET=QCM/20	25 mn	0.1	4	
<b>BLOC 2A (ECUE)</b>						
Chimie	3h/2h	ET=QCM/20	25 mn	0.1		
Biochimie-Biologie Moléculaire	3h/2h	ET=QCM/20	25 mn	0.1	4	
Histologie, Biologie du développement	3h/2h	ET=QCM/20	25 mn	0.1		
Biologie cellulaire	3h/2h	ET=QCM/20	25 mn	0.1	10	
<b>BLOC 2B (ECUE)</b>						
Sciences Humaines & Sociales	6h/4h	ET=QCM/20	50 mn	0.2		
Biostatistiques	3h/2h	ET=QCM/20	25 mn	0.1	4	
Biophysique	3h/2h	ET=QCM/20	25 mn	0.1		
<b>TOTAL (pour Bloc 1 + Bloc 2A ou Bloc 1 + Bloc 2B)</b>	<b>30h/20h</b>	<b>4h10mn</b>	<b>2h30</b>	<b>1</b>	<b>10</b>	

<sup>1</sup> Cours numérisés

<sup>2</sup> Séances d'Enseignement Présentiel Interactif

---

## MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES UE MINEURE SANTE (LICENCE ACCES SANTE) 2021-2022

### 1. Modalités d'inscription aux blocs 2A et 2B

Le bloc 1 est un bloc commun à tous les étudiants choisissant la mineure santé et inscrits dans les différentes licences accès santé.

Le bloc 2 se décline différemment selon les licences :

Le bloc 2A concerne les étudiants inscrits dans les licences accès santé (LAS 1, LAS 2 et LAS3) suivantes :

- Portail Mathématiques et Informatique (Lyon 1)
  - Licence portail Mathématiques et Informatique 1<sup>ère</sup> année - Accès Santé
- Licence Mathématiques (Lyon 1)
  - Licence Mathématiques 2<sup>ème</sup> année - Accès Santé
  - Licence parcours Mathématiques pour l'enseignement 3<sup>ème</sup> année - Accès Santé
- Portail Physique Chimie Sciences de l'ingénieur (Lyon 1)
  - Licence portail Physique Chimie Sciences de l'ingénieur 1<sup>ère</sup> année - Accès Santé
- Licence Chimie (Lyon 1)
  - Licence Chimie 2<sup>ème</sup> année - Accès Santé
  - Licence parcours Chimie 3<sup>ème</sup> année - Accès Santé
- Licence Physique (Lyon 1)
  - Licence Physique 2<sup>ème</sup> année - Accès Santé
  - Licence parcours Physique 3<sup>ème</sup> année - Accès Santé
- Licence Droit 1<sup>ère</sup> année - Accès Santé (Lyon 3)
- Portail Psychologie et Sciences Cognitives (Lyon 2)
  - Licence psychologie et sciences cognitives 1<sup>ère</sup> année – Accès Santé
  - Licence psychologie et sciences cognitives 2<sup>ème</sup> année – Accès Santé

Le bloc 2B concerne les étudiants inscrits dans les licences accès santé (LAS 1, LAS 2 et LAS3) suivantes :

- Portail sciences de la vie et de la terre (Lyon 1)
  - Licence portail sciences de la vie et de la terre 1<sup>ère</sup> année - Accès Santé
- Licence Sciences de la Vie (Lyon 1)

---

## MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES UE MINEURE SANTE (LICENCE ACCES SANTE) 2021-2022

- Licence sciences de la vie 2<sup>ème</sup> année - Accès Santé
- o Licence sciences de la vie parcours Biochimie 2<sup>ème</sup> année - Accès Santé
- o Licence sciences de la vie parcours Génétique et Biologie Cellulaire 3<sup>ème</sup> année - Accès Santé
- o Licence sciences de la vie parcours Microbiologie 3<sup>ème</sup> année - Accès Santé
- o Licence sciences de la vie parcours Physiologie 3<sup>ème</sup> année - Accès Santé
- o Licence sciences de la vie parcours Sciences de la Biodiversité 3<sup>ème</sup> année - Accès Santé
- o Licence sciences de la vie parcours Bio-Informatique, Statistique et Modélisation 3<sup>ème</sup> année - Accès Santé
- o Licence sciences de la vie parcours Biochimie 3<sup>ème</sup> année - Accès Santé
- Licence Sciences de la Vie et de la Terre
  - o Licence sciences de la vie et de la Terre 2<sup>ème</sup> année - Accès Santé
  - o Licence sciences de la vie et de la terre parcours Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Univers 3<sup>ème</sup> année - Accès Santé
- Licence Sciences de la vie – biologie et humanités Institut catholique de Lyon :
  - o Licence Sciences de la vie – biologie et humanités – accès santé – 1<sup>ère</sup> année
  - o Licence Sciences de la vie – biologie et humanités – accès santé – 2<sup>ème</sup> année
- Licence Sciences pour la Santé (Lyon 1)
  - o Licence Sciences pour la Santé – accès santé 1<sup>ère</sup> année
  - o Licence Sciences pour la Santé – accès santé 2<sup>ème</sup> année

### 2. Modalités de validation de l'UE Mineure santé

1<sup>ère</sup> session :

Validation directe d'un bloc en 1<sup>ère</sup> session

Le bloc est validé lorsque la moyenne générale du bloc est  $\geq 10/20$ , avec compensation entre disciplines.

La note obtenue au bloc est définitive.



---

## MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES UE MINEURE SANTE (LICENCE ACCES SANTE) 2021-2022

Règles générales de validation de l'UE Mineure santé en 1<sup>ère</sup> session :

- Validation directe :

L'UE Mineure santé est validée en 1<sup>ère</sup> session lorsque la moyenne générale de l'UE est  $\geq 10/20$ .

- En cas de non validation directe, se reporter à la règle de compensation entre blocs au sein de l'UE.

Si un étudiant est absent aux épreuves de 1<sup>ère</sup> session, il sera attendu en deuxième session.

### **2<sup>ème</sup> session :**

Validation d'un bloc en 2<sup>ème</sup> session

Le bloc est validé lorsque la moyenne générale du bloc est  $\geq 10/20$ , avec compensation entre disciplines.

La note de la 2<sup>ème</sup> session remplace la note de 1<sup>ère</sup> session.

La note obtenue au bloc est définitive.

Règles générales de validation de l'UE Mineure santé en 2<sup>ème</sup> session

Les étudiants n'ayant pas obtenu en 1<sup>ère</sup> session la validation d'un des deux blocs même avec la règle de compensation ou la validation des deux blocs seront attendus aux épreuves écrites de 2<sup>ème</sup> session pour l'ensemble des disciplines du/des blocs en question.

- Validation directe :

L'UE Mineure santé est validée lorsque la moyenne générale des deux blocs est  $\geq 10/20$ .

La note de la 2<sup>ème</sup> session remplace la note de 1<sup>ère</sup> session

## MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES UE MINEURE SANTE (LICENCE ACCES SANTE) 2021-2022

- En cas de non validation directe, se reporter à la règle de compensation entre blocs au sein de l'UE.

### Règle de compensation entre blocs au sein de l'UE :

Compensation en session 1 et/ou en session 2 des moyennes générales des deux blocs.

NB : L'étudiant n'ayant pas validé l'UE Mineure Santé, mais ayant validé le bloc 1 ou le bloc 2 (en 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> session) a la possibilité de repasser le bloc manquant soit en LAS 2, soit en LAS 3.

MCCC soumises au conseil de l'UFR de médecine Lyon-Est : 06/09/2021  
arrêtées par la CFVU du : ...../...../.....  
Affichage dans les locaux de l'UFR Lyon-Est le : ...../...../.....  
Publiées sur le site internet de l'université le : ...../...../.....  
Transmission au Rectorat le : ...../...../.....

Lyon, le 6 septembre 2021

Gilles RODE



Administrateur Provisoire de la Faculté de Médecine Lyon Est